



*Armurerie avant les activités pour la sécurisation physique et la gestion des stocks d'armes, Région de police Est*



*La même armurerie après les activités pour la sécurisation physique et la gestion des stocks d'armes, Région de police Est*

**Période concernée:**

**01 mars 2010 – 31 mars 2010**

**Résumé des résultats quantitatifs:**

- **Collecte de 102 armes, 318 chargeurs, 347 munitions et 3064 cartouches** en excédent des stocks de la PNB par l'équipe mobile MAG-PNB;
- **Destruction de 136 munitions** par l'équipe mobile MAG-PNB;
- **Renforcement de la défense passive de 9 armureries de la PNB** par l'équipe de défense passive.

Le projet global pour la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre (ALPC) de la Police Nationale du Burundi (PNB) est maintenant terminé dans la Région Est grâce à un financement du Gouvernement des Pays-Bas. Les équipes débiteront maintenant les mêmes activités dans la Région de police Ouest avec un financement de la Confédération Suisse. Pour rappel, le but de ce projet global pour la sécurité physique et la gestion des stocks d'ALPC de la police est d'appliquer des mesures complémentaires, efficaces et rapides qui permettent que des prescriptions du règlement de la PNB concernant les armes soient enfin respectées et qui diminuent les risques posés par l'armement de la PNB, c'est à dire les fuites d'armes, les vols et les accidents. Ces activités sont mises en œuvre dans le cadre du *Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la Région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique* et de la *Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement*.

MAG souhaite remercier la Confédération Suisse pour l'obtention d'un nouveau financement, cette fois dans le domaine de l'action humanitaire contre les mines grâce auquel MAG pourra apporter un soutien technique à la Protection Civile pour réaliser une enquête des zones suspectées d'être contaminées par des mines ou des engins non-explosés dans la région de la Kibira, tout en sensibilisant la population aux risques que posent ces engins explosifs. L'information recueillie servira à développer un plan de déminage et nettoyage qui devrait permettre au Burundi de respecter pleinement ses engagements pris avec la Convention d'Ottawa et notamment l'article 5 (destruction des mines anti-personnelles dans les zones minées). Cette enquête est prévue de débuter en juillet.

MAG souhaite remercier les bailleurs suivants pour leur contribution au programme MAG Burundi :  
**Confédération Suisse / Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas**

Pour plus d'information sur ce programme ou les autres programmes de MAG à travers le monde, veuillez visiter [www.maginternational.org](http://www.maginternational.org), ou contacter:

Clare O'Reilly (Regional Desk Officer)  
e-mail: [Clare.oreilly@maginternational.org](mailto:Clare.oreilly@maginternational.org)  
Tel: +44 161 236 4311 Fax: +44 161 236 6244

Julie Claveau (Directrice du Programme)  
e-mail: [Julie.claveau@magburundi.org](mailto:Julie.claveau@magburundi.org)  
Tel : +257 22 259 382